

# AVIS PUBLIC

Le Plateau–Mont-Royal

**Montréal** 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 4365, RUE CARTIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA17 25 0285 du **4 juillet 2017**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **4365, rue Cartier**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 29 août 2017, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 6<sup>e</sup> étage;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser l'installation d'équipements mécaniques en cour avant pour desservir l'Aréna Mont-Royal situé au 4365, rue Cartier, et ce, en dérogation aux articles 423.1 et 423.2 (emplacement prescrit) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277)

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 11 août 2017

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx